



## Qui sommes-nous ?

L'AFBV est une ONG sous forme d'association (loi de 1901), strictement indépendante, qui réunit des personnes de tous horizons convaincues de l'intérêt des biotechnologies végétales pour notre pays et plus particulièrement pour son agriculture.

L'AFBV a été créée récemment, le 6 juin 2009, à l'initiative de ses 70 membres fondateurs issus essentiellement des milieux scientifiques, agricoles, enseignants, mais aussi des organisations semencières et de la société civile.

Elle est parrainée par Axel Kahn, généticien, Jean-Marie Lehn, prix Nobel de chimie, Claude Allègre, ancien Ministre et membre de l'Académie des Sciences, Claude Fauquet, directeur du Laboratoire International des Biotechnologies appliquées à l'agriculture tropicale.

Elle a reçu le soutien de personnalités scientifiques européennes comme Marc Van Montagu, Président de la Fédération européenne des biotechnologies et créateur de la première plante transgénique en Europe.

## Organisation de l'AFBV

L'AFBV est gérée par un Conseil d'administration de 13 membres renouvelables par tiers tous les ans qui est présidé par le Professeur Marc Fellous, professeur émérite de génétique humaine, ancien Président de la CGB (Commission du Génie Biomoléculaire).

Elle s'appuie sur un Comité scientifique de 11 membres présidé par Michel Caboche, Directeur de Recherche à l'INRA, membre de l'Académie des Sciences.

## Objet de l'AFBV

Selon ses statuts, l'AFBV « a pour but de mieux faire connaître les biotechnologies végétales et d'évaluer leurs intérêts et leurs risques, que ce soit sur le plan agronomique, scientifique, environnemental et économique, ...

Elle le fera en toute indépendance, de la façon la plus objective et la plus rigoureuse possible, en s'appuyant sur son Comité scientifique, mais aussi sur les publications des journaux scientifiques à comité de lecture, sur les avis des instances officielles

d'évaluation qui regroupent des experts scientifiques qualifiés et sur les travaux d'expérimentation sur le terrain conduits par les organisations techniques professionnelles reconnues.

Elle a vocation à s'intéresser aux multiples applications des biotechnologies végétales dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie (agroalimentaire, nutrition animale, chimie verte), de l'énergie, de la santé et de l'environnement. Elle prend en compte les objectifs du développement durable »

## Actions de l'AFBV

L'AFBV entend agir, comme le précise ses statuts, par :

- la diffusion auprès des citoyens, des décideurs et des médias, d'informations crédibles validées par des experts qualifiés, en s'appuyant notamment sur l'analyse risques/bénéfices,

- son site Internet qui se veut à terme, le site de référence des biotechnologies végétales,
- la participation aux débats, et plus généralement toute initiative pouvant éclairer le débat public sur les réalités des biotechnologies végétales.